

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 25 MARS 2015

---

Présents : MM. GUILLAUME, DAVASE, PILLIER, CUREAUDEAU, HUBERT, IMHOFF, QUINCHARD et Mmes CLEMOT, BERNET-CARAMAM, HALIN, ROBINEAU.

Absentes excusées: Mmes AUDEBRAND et BOURSIN.

Absents : Mme NIVELLE et M. CHAMPION.

### **BUDGET PRINCIPAL :**

#### **► Compte de gestion et compte administratif 2014**

Le compte de gestion, dressé par le receveur municipal, ainsi que le compte administratif, arrêté par Monsieur le Maire, ont été approuvés à l'unanimité. Ils font ressortir les résultats suivants :

... en section de fonctionnement : excédent de clôture de 260 893,91 euros,

... en section d'investissement : déficit de clôture de 137 544,69 euros,

soit un excédent global de : 123 349,22 euros.

#### **► Affectation du résultat de fonctionnement 2014**

Compte-tenu du besoin de financement de la section d'investissement s'élevant à 137 544,69 € et des recettes d'investissement restant attendues pour 21 238,00 €, il a été décidé d'affecter 116 306,69 euros du résultat de fonctionnement 2014 en section d'investissement 2015, le solde du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014, à savoir 144 587,22 euros, étant reporté en section de fonctionnement du budget de l'exercice 2015.

#### **► Budget primitif 2015**

Le Conseil Municipal a voté le budget primitif de l'exercice 2015 qui s'équilibre, en dépenses et recettes, pour une somme de 551 845 € en section de fonctionnement et 309 025 € en section d'investissement.

#### **► Taux de la fiscalité locale 2015**

Le Conseil Municipal a reconduit les taux d'imposition pour chacune des trois taxes ainsi qu'ils suivent pour l'année 2015 :

- 16,70 % pour la taxe d'habitation,
- 13,35 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 36,30 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties,

### **BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT**

#### **► Compte de gestion et compte administratif 2014**

Le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2014 ont été approuvés à la majorité (1 abstention). Ils font ressortir un déficit global de clôture de 32 384,15 euros.

#### **► Budget primitif 2015**

Le budget de l'exercice 2015 qui s'équilibre, en dépenses et en recettes, à la somme de 69 911,85 euros pour la section de fonctionnement et pour 51 148,00 euros pour la section d'investissement a été adopté à la majorité (1 abstention).

### **QUESTIONS DIVERSES :**

#### **Extension de la capacité de la station d'épuration**

Monsieur le Maire a rappelé que, conformément au schéma directeur d'assainissement approuvé sur le territoire communal, il reste à réaliser les travaux de mise en place d'un assainissement collectif pour le hameau de La Rousselière, ceux-là nécessitant une augmentation de la capacité de la filière biologique de la station d'épuration. Il a expliqué qu'il a sollicité chaque année, depuis 2009, la programmation de ces travaux auprès du Syndicat Mixte pour l'Alimentation en Eau Potable et l'Assainissement de la région Sud-Saumuroise (SMAEPA) moyennant des aides financières.

Faute de financements possibles jusqu'à lors sur l'ensemble des travaux et à la demande de l'agence de l'Eau Loire-Bretagne, Monsieur le Maire a proposé au Conseil la réalisation des travaux en 2 phases en programmant dans un premier temps l'extension de la station d'épuration qui, de fait, depuis la mise en service de la 2<sup>ème</sup> tranche du réseau d'assainissement, arrive à saturation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a adopté le projet, estimé à 150 000 euros toutes taxes comprises pour l'extension de la station d'épuration, en confiant la maîtrise d'ouvrage au SMAEPA et en le chargeant de demander les meilleures subventions possibles.